



## Suite indemnités licenciement pour invalidité

Par **karmamatt**, le **08/05/2012** à **11:34**

Bonjour,

je tenais à vous remercier pat76 pour votre rapidité, j'étais en arrêt maladie professionnelle jusqu'au 30 avril et suis actuellement maladie suite à un accident de travail. Compte tenu de ces éléments pouvez-vous m'indiquer si je peux prétendre à une indemnité de licenciement plus importante que ce que prévoit la convention collective et ce que je peux percevoir en terme de prestations (assedic, ...). J'ai 55 ans, je comptabilise 182 trimestres, est-ce que je peux prétendre à l'allocation équivalente à la retraite ? En vous remerciant par avance cdt

Par **pat76**, le **09/05/2012** à **19:02**

Bonjour

Votre arrêt pour maladie professionnelle a été modifié en arrêt pour accident de travail?

Vous avez été classé en invalidité par la CPAM? Si oui vous avez reçu une attestation de classement en invalidité et vous en avez informé votre employeur?